

**Interventions canadiennes telles que livrées
2 minutes chacune**

Jour un : Mesures à prendre dès le début d'un important mouvement de réfugiés

Premier groupe d'experts : Comment pouvons-nous mieux nous préparer et réagir rapidement aux grands mouvements de réfugiés?

Coprésidents

M. George Okoth-Obbo, haut-commissaire adjoint (Opérations)

Amb. Hassan Simba Yahya, secrétaire permanent adjointe, ministère des Affaires intérieures

Turkménistan

- Mettre en place des mesures visant à renforcer l'évaluation des besoins, la planification et l'état de préparation
- Réaliser des structures de réserve pour une intervention rapide
- Assurer un appui d'urgence prévisible
- Offrir une aide supplémentaire aux États et aux collectivités bénéficiaires

Le groupe d'experts comprend : le Royaume-Uni, la Turquie, la FICR, l'Allemagne

Intervention canadienne

Merci aux coprésidents et aux experts de nous avoir guidés dans cette discussion. Le Canada s'intéresse particulièrement à la proposition de créer un groupe mondial d'intervention des réfugiés tel que décrit dans la note conceptuelle de cet événement. Nous formulons les recommandations suivantes pour approfondir la réflexion sur cette proposition :

- Le Groupe mondial d'intervention des réfugiés devra se réunir pour mobiliser des réponses contextuelles et axées sur le contexte, dont l'objectif principal est de mobiliser rapidement le soutien et la capacité appropriés pour élaborer une réponse globale aux réfugiés;
- une fois qu'une FRRF est élaborée et mise en œuvre, le groupe d'intervention pourra se réunir qu'occasionnellement pour examiner les progrès réalisés;
- le Groupe d'intervention devra mobiliser divers intervenants qui s'engagent à fournir des ressources, des changements stratégiques et des programmes en vue d'obtenir des résultats collectifs et mesurables sur une période de plusieurs années pour les réfugiés, les collectivités d'accueil et les pays d'origine;
- un plan de surveillance et d'évaluation tenant compte des différences entre les sexes pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux résultats collectifs devra également être élaboré dès le début de la réponse;
- enfin, outre les différents intervenants éventuels mentionnés dans la note conceptuelle, le Groupe mondial d'intervention des réfugiés responsable d'une situation de réfugiés donnée devra inclure :
 - la participation active des organisations régionales;
 - la représentation des réfugiés et des collectivités d'accueil elles-mêmes;

Deuxième groupe d'experts : Comment pouvons-nous aider les États à recevoir un grand nombre de réfugiés de façon sécuritaire et digne?

Coprésidents

HCR

Éthiopie

- Améliorer les modalités d'accueil du gouvernement dans le contexte des grands mouvements
- Soutenir des modalités d'accueil de la part de la société civile
- Assurer la sécurité des réfugiés et de leurs hôtes
- Assurer un soutien prévisible aux États bénéficiaires

Le groupe d'experts comprend : la municipalité de Milan, la Loi sur les droits de la personne (Liban), la Suisse, The New School (É.-U.)

Intervention canadienne

Il faut reconnaître les défis logistiques et les ressources considérables qui découlent de l'accueil d'un grand nombre de réfugiés par un État. Le Canada appuie les mesures visant à établir des modalités d'accueil robustes dans le cadre de l'accueil d'États qui mettent en cause le déploiement du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ainsi que les ressources et l'expertise du partenaire. Nous formulons les recommandations suivantes à cet égard :

- L'augmentation de la capacité des pays à accueillir adéquatement les réfugiés, y compris les demandeurs d'asile, pourrait être renforcée en élargissant l'éventail des acteurs qui contribuent dans le cadre d'une approche globale à l'égard de la société. À cet égard, les autorités locales, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement et la société civile devraient être inclus dans la planification et l'adoption des modalités d'accueil, en favorisant des réponses contextuellement appropriées et coordonnées qui reposent sur tous les segments pertinents de la société.
 - Par exemple, dans le cadre de nos efforts conjoints pour appuyer le renforcement des capacités au Mexique, nous avons tissé des liens entre les acteurs de la société civile du secteur canadien d'accueil des réfugiés et leurs homologues au Mexique, afin de faciliter le mentorat par les pairs et d'établir des réseaux d'échange d'information précieux. Nous avons également appuyé les missions exploratoires auprès des responsables mexicains dans des pays tiers où des rencontres avec des organisations de la société civile ont permis de clarifier les conditions qui mènent au déplacement dans la région.
- Du point de vue de l'accueil, les mesures visant à reconnaître et à combler plus efficacement les besoins, les risques auxquels font face les femmes et les enfants et les moyens pris pour les impliquer et les habiliter, devraient être intégrés.
- Les mesures d'accueil doivent être planifiées, administrées et évaluées en tenant compte du sexe. Une analyse précoce sexospécifique, par exemple l'utilisation de l'outil intensifié d'identification des risques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), devrait être effectuée pour veiller à ce que les personnes à risque soient identifiées et soutenues.

Troisième groupe d'experts : Comment pouvons-nous aider les États à identifier les personnes qui ont besoin de protection internationale?

Coprésidents

M. Volker Türk, haut-commissaire adjoint (protection)

H.E. Amb. Sek Wannamethee, représentant permanent de la Thaïlande, Genève

- Fournir un soutien initial, y compris le profilage et le renvoi
- Établir un système d'inscription et de documentation
- Proposer des modalités de traitement des demandes d'asile
- Soutenir et mettre en place des systèmes d'asile

Le groupe d'experts comprend : l'UE-EASO, la Jordanie, le Bureau fédéral allemand pour la migration et les réfugiés, l'Équateur

Intervention canadienne

L'identification et la reconnaissance de personnes ayant besoin de protection, que ce soit sur une base individuelle ou collective, constituent une étape fondamentale de la réponse globale à la question des réfugiés. Le Canada appuie les mesures proposées dans la note conceptuelle sur la gestion de l'identité et le renforcement des capacités d'asile et offre les réflexions suivantes pour le programme d'action :

- Une fois que la détermination du statut de réfugié sera effectuée, les femmes et les filles devront avoir la possibilité d'avoir accès à une détermination du statut de réfugié sur une base individuelle plutôt que familiale. Les décideurs chargés de la détermination du statut de réfugié doivent être sensibilisés aux questions liées à l'égalité entre les sexes, par exemple en utilisant des lignes directrices sur l'égalité entre les sexes. Le Canada est prêt à partager notre expérience et nos lignes directrices à cet égard.
- Un groupe de soutien à la capacité d'accueil, tel que prévu dans la note conceptuelle, devrait s'inspirer des pratiques existantes et des leçons tirées des initiatives de renforcement des capacités déjà en cours, par exemple dans les Amériques, où le Canada demeure un partenaire engagé. Selon l'expérience du Canada, ces leçons sont les suivantes :
 - Les efforts visant à renforcer la capacité d'accueil doivent reposer sur des plans d'action bien réfléchis et contextuellement appropriés et doivent être élaborés en étroite collaboration avec les États hôtes, les partenaires régionaux, le HCR et ceux qui fournissent une aide technique ou d'autres ressources.
 - Le soutien technique doit être continu plutôt que ponctuel.
 - L'évaluation des besoins et la conception appropriée des outils de gestion des cas doivent être une considération primordiale.
 - La société civile devra être mobilisée au besoin, compte tenu de son rôle important dans le soutien des demandeurs d'asile et des réfugiés. Le mentorat par les pairs et le soutien technique partagés entre les acteurs de la société civile dans différents pays peuvent offrir des occasions d'apprentissage utiles à cet égard.
- L'échange de pratiques exemplaires pour l'entrée initiale – y compris l'examen relatif à l'identité et à la sécurité publique – doit également être encouragé, y compris dans le cadre d'importantes initiatives de réinstallation comme l'opération de réinstallation du Canada en Syrie en 2016.

Quatrième groupe d'experts : Comment pouvons-nous répondre à des besoins particuliers au sein de grands mouvements?

Coprésidents

M^{me} Carol Batchelor, directrice, Division de la protection internationale, HCR

H.E. Amb. Saja S. Majali, représentante permanente de la Jordanie, Genève

- Fournir un espace sécuritaire pour les personnes ayant des besoins particuliers
- Assurer la protection des enfants
- Prévenir et contrer la violence sexuelle et sexiste
- Veiller à ce que les besoins particuliers des personnes handicapées soient comblés

Le groupe d'experts comprend : Clínica Mathializada Condesa (Mexique), déléguée aux réfugiés, International Disability Alliance

Intervention canadienne

Merci aux coprésidents et aux experts de nous avoir guidés dans cette discussion. Le Canada appuie particulièrement le point de mire de ce groupe, car nous préconisons l'élaboration d'un programme d'action sexospécifique. Nous croyons que le Programme d'action doit comprendre des mesures pour répondre aux besoins et aux risques particuliers des femmes et des enfants, soutenir leur autonomisation et leur participation, et promouvoir l'égalité entre les sexes. À cet égard, nous formulons les recommandations suivantes pour le Programme d'action :

- (1) il devra exiger des intervenants qu'ils recueillent des données ventilées selon le sexe et l'âge à toutes les étapes d'une intervention des réfugiés afin de mieux orienter la planification et les réponses;
- (2) il devra donner mandat au secrétariat de la FCRR dans chaque contexte afin qu'il détermine comment regrouper et diffuser ces données désagrégées de façon appropriée;
- (3) il devra exiger l'élaboration d'une analyse collective intersectionnelle collective (axée sur le sexe, l'âge et l'incapacité), qui impliquera l'aide humanitaire, le développement, la société civile et les intervenants gouvernementaux. Cette analyse comparative entre les sexes doit être effectuée au début d'un important mouvement de réfugiés pour orienter les priorités, les points de référence et les résultats collectifs pour la réponse globale;
- (4) il devra exiger que chaque secrétariat de la FCRR mette en place des mécanismes de coordination propres au contexte qui permettront de réunir des acteurs responsables de l'action humanitaire, du développement, du gouvernement, de la réinstallation ainsi que les représentants des réfugiés et de la communauté d'accueil, afin de s'assurer que les considérations liées à la protection de l'enfant et l'égalité entre les sexes ont priorité dans tous les aspects de la réponse globale.

Dans l'ensemble, nous reconnaissons qu'il existe déjà des engagements importants pour mieux répondre aux questions de protection et d'égalité entre les sexes dans les réponses des réfugiés. Nous sommes donc particulièrement soucieux de voir des changements spécifiques, particulièrement à l'échelle du système, en ce qui concerne les structures de coordination, les ressources, les partenariats et la participation des acteurs locaux afin de réaliser ces engagements par la mise en œuvre de la FOSL.

JOUR DEUX : RÉPONDRE AUX BESOINS ET SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS

Premier groupe d'experts : Comment pouvons-nous mobiliser davantage de ressources pour l'aide

humanitaire et le développement aux États hôtes?

Coprésidents

M. George Okoth-Obbo, haut-commissaire adjoint (Opérations)

Turquie

- Renforcer le financement humanitaire
- Financer le développement pour les États hôtes
- Combler l'écart entre les programmes d'aide et de développement
- Promouvoir les investissements qui profitent aux réfugiés et à leurs hôtes

Le groupe d'experts comprend : l'OCHA, l'OCDE, la Banque mondiale, l'UE

Intervention canadienne

Merci aux coprésidents et aux experts de nous avoir guidés dans cette discussion. Le Canada appuie fortement le point de mire de ce groupe d'experts, notamment en raison de notre rôle de coresponsable du volet de travail Grand Marchandage sur la planification humanitaire pluriannuelle et le financement. Compte tenu de l'objectif de ce groupe d'experts, le Canada a formulé les recommandations suivantes pour le Programme d'action :

- il devra plaider pour le développement -- au début des grands mouvements de réfugiés -- des plans stratégiques à facettes multiples qui intègrent les interventions humanitaires, des programmes de développement, des voies d'accès complémentaires du pays et des solutions durables aux résultats collectifs pour les réfugiés, des pays d'accueil et des pays d'origine; les leçons tirées de stratégies similaires, y compris le 3RP pour la crise en Syrie, devront être prises en compte dans l'élaboration de ces plans stratégiques;
- il devra plaider pour que le financement et la programmation d'aide humanitaire et de développement soient mobilisés et fournis de manière coordonnée dès le début d'un important mouvement de réfugiés.
- Comme nous l'avons souligné hier, la mobilisation des acteurs du développement dès le début d'une crise permettra d'aider à réaliser des évaluations conjointes des besoins et des vulnérabilités et à déterminer comment renforcer les capacités locales et les systèmes nationaux de façon appropriée, dès le début. Les résultats de ces évaluations permettront d'orienter l'évolution des plans de développement nationaux;
- le Programme d'action devra également inciter les États, en collaboration avec d'autres intervenants, à mettre en place un processus pour favoriser l'apprentissage et l'échange concernant l'engagement du secteur privé et les approches commerciales concertées pour les pays d'accueil des réfugiés;
- enfin, il devra demander aux institutions financières régionales de participer activement afin d'appuyer les réponses globales à la question des réfugiés, le cas échéant. À cet égard, on nous demande de consulter le récent communiqué mentionné par le groupe distingué de la Banque mondiale.

Deuxième groupe d'experts : Comment pouvons-nous appuyer l'inclusion des réfugiés dans les systèmes et services nationaux?

Coprésidents

HCR

M. Atsushi Hanatani, conseiller en chef, Agence japonaise de coopération internationale

- Faire participer les réfugiés dans le cadre de la planification nationale et locale du développement
- Améliorer les services nationaux au profit des réfugiés et des collectivités d'accueil
- Assurer la protection sociale
- Appuyer la primauté du droit et les fonctions publiques essentielles
- Promouvoir l'inclusion sociale

Le groupe d'experts comprend : l'Ouganda, l'Association pour la protection des femmes et des enfants réfugiés (HAMI) (République islamique d'Iran), l'UNICEF, le PNUD, le Conseil de l'Europe

Intervention canadienne

Le Canada est un ardent défenseur des politiques et des mesures d'inclusion quotidiennes, car nous croyons fermement que ces approches permettront de libérer un potentiel humain considérable et de renforcer la stabilité et la cohésion sociale à l'échelle mondiale. Bien que nous nous intéressions à de nombreux aspects de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes et services nationaux, nous aimerions surtout mettre l'accent sur les systèmes d'éducation. En se fondant en partie sur les résultats de la réunion que le Canada a coanimée à Genève en juin et qui était axée sur l'amélioration de l'accès des réfugiés à une éducation de qualité, le Canada a formulé les recommandations suivantes pour le Programme d'action :

1. il devra exiger des ressources accrues pour la recherche ainsi que la collecte de données sur l'éducation des réfugiés pour orienter les politiques, les plans nationaux et améliorer la conception du programme; tel qu'il est proposé dans la note conceptuelle, les données sur l'éducation des réfugiés devront idéalement être incluses dans les systèmes nationaux d'information pour la gestion de l'éducation, avec le soutien de l'Institut de statistique de l'UNESCO, dans la mesure du possible;
2. il devra faire appel aux donateurs, aux institutions financières et aux autres intervenants concernés d'accroître le soutien à l'éducation dans les pays en développement qui comprennent les réfugiés dans leurs plans et systèmes nationaux d'éducation;
3. il devra reconnaître la possibilité des écoles d'être des communicateurs dans les collectivités, et établir ainsi des relations importantes et mutuellement bénéfiques entre les réfugiés et les collectivités autour d'eux. Le Programme d'action pourra permettre d'établir un processus d'apprentissage et d'échange entre divers contextes et entre les communautés de pratique concernant l'inclusion des réfugiés dans les systèmes d'éducation. De cette façon, des programmes novateurs comme les « travailleurs d'établissement dans les écoles » du Canada pourront être mis en commun et discutés avec d'autres intervenants intéressés;
4. enfin, le Programme d'action devra favoriser l'adoption des politiques et des programmes nuancés et sexospécifiques afin d'intégrer efficacement les femmes et les filles aux systèmes et aux services nationaux.

Troisième groupe d'experts : Comment pouvons-nous améliorer l'inclusion économique et promouvoir les possibilités de subsistance pour les réfugiés d'une manière qui profite aux pays et aux

collectivités d'accueil?

Troisième groupe d'experts : Coprésidents

M. Volker Türk, haut-commissaire adjoint (protection)

- Mettre en œuvre des stratégies d'inclusion économique
- Favoriser l'inclusion sur le marché du travail
- Permettre l'accès aux services financiers
- Améliorer l'accès aux marchés pour les réfugiés et les collectivités d'accueil

Le groupe d'experts comprend : le BRAC (Bangladesh), l'OIT, le Grameen Crédit Agricole, Good Neighbours (République de Corée), Indego Africa

Intervention canadienne

Le Canada est tout à fait favorable à l'importance accordée à ce groupe d'experts. Bien que les réfugiés sont confrontés à d'énormes risques, ayant fui des situations désespérées et trouvant souvent refuge dans des conditions très difficiles, nous devons également reconnaître leurs capacités et mieux leur permettre d'être autonomes au moyen de politiques d'inclusion. Nous savons que les politiques d'inclusion peuvent être bénéfiques pour les réfugiés et les collectivités d'accueil. Voici nos recommandations pour le Programme d'action :

- Recueillir des données sur l'éducation, les compétences et les titres de compétences parmi les populations de réfugiés afin d'adopter une approche efficace et fondée sur des données probantes à l'égard de l'inclusion du marché du travail, ainsi que la possibilité d'ouverture complémentaire vers des pays tiers;
- faire participer le secteur privé à titre d'intervenant clé dans les politiques d'inclusion économique, comme proposé dans la note conceptuelle. L'analyse de rentabilisation pourra également s'inspirer des pratiques exemplaires et des leçons apprises au moyen d'expériences dans la communauté internationale, par exemple celles du Réseau de liaison avec les employeurs, des conseils de l'emploi et du programme de mobilité francophone du Canada;
- faciliter la formation linguistique au besoin en favorisant l'intégration au marché du travail; selon l'expérience du Canada, les programmes qui jumellent l'emploi avec une formation linguistique informelle ou à temps partiel, ont été prometteurs à cet égard.

Quatrième groupe d'experts : Comment pouvons-nous appliquer l'innovation à l'aide humanitaire pour accroître l'efficacité, l'efficacé et la responsabilisation?

Coprésidents

M. Andrew Harper, directeur, Soutien et gestion des programmes, HCR

Turquie

- Élaborer des interventions axées sur la trésorerie
- Assurer la connectivité pour les réfugiés
- Optimiser la collecte et l'utilisation des données
- Favoriser des approches novatrices

Le groupe d'experts comprend : Medair, le Comité international de sauvetage, la Fondation IKEA

Intervention canadienne

Merci aux coprésidents et aux experts de nous avoir guidés dans cette discussion. Le Canada appuie fermement le fait que la FCRR mette l'accent sur l'augmentation des interventions en espèces dans les réponses des réfugiés. Ces types de programmes, lorsqu'ils sont conçus et mis en œuvre de façon appropriée, peuvent procurer d'importants avantages, tant aux réfugiés qu'aux collectivités d'accueil. Plus particulièrement, nous recommandons que le Programme d'action adopte les mesures suivantes :

- Il devra encourager la gestion des besoins globaux et des évaluations du marché pour concevoir des réponses axées sur la trésorerie qui guident l'élaboration, s'il y a lieu, d'une intervention en espèces multisectorielle et inconditionnelle, grâce à de solides approches en matière de surveillance et d'évaluation et à l'échange d'information.
- Afin de mieux activer ces approches, le Programme d'action pourra également favoriser davantage l'élaboration de plateformes multi-organismes qui soient efficaces et collaboratives pour rationaliser la prestation de l'aide.
- Nous nous intéressons également à l'Alliance proposée pour les données et les éléments de preuve. Les orientations et les objectifs proposés par l'alliance mettent l'accent sur bon nombre des faiblesses et des lacunes qui, à notre connaissance, doivent être comblées pour assurer une réponse efficace et globale à la question des réfugiés. Nous aimerions discuter de la façon dont cette alliance pourrait évoluer dans le cadre du Programme d'action.